

INFO-RETRAITE

BULLETIN D'INFORMATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS
RETRAITÉS ET DE LEURS SURVIVANTS

ÉTÉ 2017



UNE DISCUSSION AVEC
l'équipe chargée de
l'investissement responsable

DANS CE NUMÉRO :

2 VOTRE NOUVEAU
RELEVÉ ANNUEL

3 LES ÉCHOS DE NOTRE
ASSEMBLÉE ANNUELLE

6 FAQ SUR
L'ASSURANCE MALADIE

7 BRÈVES
NUMÉRIQUES

DU NOUVEAU POUR VOUS

Le nouveau relevé offre un aperçu de vos prestations de retraite

Le relevé du participant retraité est un aperçu de vos prestations de retraite qui vous est transmis annuellement, tout comme les relevés annuels que vous receviez avant de prendre votre retraite. Ne vous inquiétez pas, la seule chose que vous avez à faire est de mettre à jour vos renseignements personnels, le cas échéant.

TROIS CHOSES À SAVOIR

1 Les montants apparaissant sur le relevé sont ceux au 30 avril 2017. Le relevé n'a pas d'incidence directe sur votre déclaration de revenus. Nous devons simplement choisir une date pour vous le transmettre.

2 Tous les montants de vos prestations, y compris votre rente viagère annuelle et votre prestation de raccordement, sont rajustés en fonction de l'inflation chaque année, en janvier. Votre rente viagère annuelle est le montant qui vous est versé annuellement votre vie durant. Nous vous versons également une prestation de raccordement en supplément de votre rente viagère annuelle. La prestation de raccordement cesse de vous être versée le mois suivant votre 65^e anniversaire de naissance, ou plus tôt si vous commencez à toucher des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada.

3 Nous déterminons qui a droit aux prestations de survivant en fonction de votre état matrimonial au moment de votre départ à la retraite. Par exemple, si vous vous remariez, mais que votre ex-conjoint demeure admissible à une rente de survivant au titre du régime, c'est le nom de votre ex-conjoint qui apparaîtra sur le relevé en tant que conjoint admissible et survivant admissible.

ONTARIO TEACHERS'
PENSION PLAN - RÉGIME DE RETRAITE
DES INDOCTRINÉS ET DES INDOCTRINANTES

Nom de compte : 123456789
Des questions? Contactez-nous
Téléphone : 416 226-2700
Sans frais : 1 800 668-0105
Télécopie : 416 730-7807
Courriel : inquiry@otpp.com

Jean Tremblay
5650 Yonge St.
TORONTO ON M2M 4H5
Canada

RELEVÉ DU PARTICIPANT RETRAITÉ
Pour Jean Tremblay, au 30 avril 2017 **1**
Montants pour 2017 rajustés en fonction de l'inflation

Rente viagère annuelle :	35 944 \$
Prestation de raccordement payée au 31 décembre 2012 (à l'âge de 65 ans) :	6 231 \$
Rente annuelle totale :	42 175 \$

Premier versement de la rente : 31 juill. 2015

3 175,59 \$
Votre rente mensuelle nette au 28 avril 2017

À votre sujet
Date de naissance : 1er déc. 1957
Téléphone principal : 123 456-7890
Courriel : Veuillez le mettre à jour

Conjoint admissible : Jeanne Tremblay **3**

Prestations de survivant
Déterminés lors de votre départ à la retraite, les prestations de survivant comprennent la rente à durée garantie de 10 ans et une rente réversible à 60 %.
Si vous décédez avant d'avoir reçu des prestations de retraite pendant 10 ans, votre conjoint admissible recevra votre rente viagère jusqu'à la fin de la période de 10 ans. Après cette période, il recevra 60 % de votre rente viagère.
Au décès de votre conjoint, la rente de survivant qui lui aurait été versée ou qui lui était versée sera partagée entre les enfants à charge tant que ceux-ci demeureront admissibles. Si vous n'avez pas d'enfants à charge ou si votre dernier enfant à charge cesse d'être admissible pendant la période de 10 ans, votre succession recevra une somme globale équivalente au solde des prestations de retraite payables pour le reste de la période de 10 ans.
Si vous vous remariez pendant la période de versement de votre rente, votre nouveau conjoint n'a pas automatiquement droit à une rente de survivant. Veuillez communiquer avec nous pour passer en revue les règles, les dates limites de présentation d'une demande et les répercussions financières du versement à votre nouveau conjoint d'une rente de survivant à hauteur de 50 à 75 %.

Rester connecté    



APPELEZ-NOUS AU 1 800 668-0105

pour vous inscrire à un compte du RREO en ligne ou pour modifier votre état matrimonial.

SI VOUS N'AVEZ PU Y ASSISTER... NOTRE ASSEMBLÉE ANNUELLE

Lisez notre Rapport
aux participants 2016 sur le site
www.otpp.com/rap



Environ 600 participants ont entendu des leaders du régime de retraite discuter de notre rendement financier en 2016, de la façon dont l'investissement responsable facilite la gestion des risques du régime, et de la façon dont nous utilisons les nouvelles plateformes numériques pour rehausser le service que nous vous offrons.

Ron Mock, président et chef de la direction, a indiqué que 2016 a été une année marquée par l'instabilité des marchés, les faibles taux, une faible croissance et l'augmentation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar US, à la livre sterling et à l'euro. Il a toutefois précisé que, malgré tout, le régime demeure complètement capitalisé pour une quatrième année consécutive.

« C'est le degré de volatilité avec lequel nous devons travailler chaque jour à l'échelle mondiale. Il s'agit de notre nouvelle réalité. Alors que le contexte dans lequel nous travaillons évolue, nous devons répondre à de nouvelles demandes, soutient M. Mock. Nous devons continuellement nous adapter afin de progresser. »

Bjarne Graven Larsen, chef des placements, a indiqué que, l'an dernier, nous avons restructuré nos équipes des placements pour accroître la cohésion, en mettant l'accent sur la collaboration et les partenariats mondiaux. Cela, combiné à notre portefeuille diversifié,

nous aidera à produire des rendements solides malgré les différentes conditions du marché.

« Je suis convaincu que nous avons les bons actifs et la stratégie dont nous avons besoin pour assurer le versement des prestations à long terme », affirme M. Graven Larsen.

Barbara Zvan, directrice des risques et de la stratégie, a indiqué à l'auditoire que l'investissement responsable fait partie intégrante de notre stratégie pour le versement des prestations de retraite à long terme.

« Lorsque nous évaluons les possibilités de rendements supérieurs qu'offre une société dans laquelle nous investissons, nous tenons compte de multiples facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, soit les facteurs ESG, soutient M^{me} Zvan. Nous croyons que les sociétés qui gèrent bien les facteurs ESG représentent de bons placements. » M^{me} Zvan a ajouté que même si nous exigeons un niveau de transparence accru de la part des sociétés de notre portefeuille, nous tâchons de donner l'exemple en publiant notre premier Rapport sur l'investissement responsable. Le rapport porte sur la façon dont nous gérons les risques ESG, en mettant l'accent sur la cybersécurité, la gouvernance du conseil et les changements climatiques.

Tracy Abel, chef des services de retraite, a rappelé à l'assemblée que les progrès technologiques nous ont permis d'explorer de nouveaux modes de service d'une manière très efficace et rentable. « L'an dernier, nous avons lancé monRREO 101 sur Facebook Live. Il s'agit d'un apprentissage en ligne qui permet aux participants d'obtenir des renseignements en direct sur leur régime de retraite, partout et en tout temps », a expliqué M^{me} Abel. Visitez la page www.pinterest.com/monRREO pour voir ce que cela donne.

Visitez le site www.otpp.com/aga pour regarder nos entrevues Facebook Live de la soirée, notamment celle de Tracy Abel qui décrit les trois initiatives clés qui nous ont aidés à obtenir un indice de satisfaction du service de 9,1 sur 10 et les moyens que nous comptons prendre pour que vous nous accordiez toujours une note aussi élevée.

Vous pouvez aussi regarder la webémission de l'assemblée générale annuelle sur le site www.otpp.com/webemission.

TÉLÉCHARGEZ UN EXEMPLAIRE
de notre Rapport d'investissement
responsable sur le site
www.otpp.com/RapportIR



Sarah Takaki



Jean Lavigueur

L'ÉVOLUTION DE l'investissement responsable

La gestion des risques nous aide à assurer le versement des prestations pour les générations à venir. Avant d'investir dans une société, nous évaluons de multiples facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Dernièrement, trois membres de notre équipe Stratégie et risque, Deborah Ng, directrice, Investissement responsable, Sarah Takaki, directrice principale, et Jean Lavigueur, associé aux placements, nous ont fait part de leurs expériences concernant l'évolution des risques ESG au cours de leur carrière, certaines des surprises qu'ils ont rencontrées pour concrétiser les principes de l'investissement responsable et ce qui pointe à l'horizon de l'investissement responsable.

Deborah a observé que, lorsque nous avons entrepris notre démarche d'investissement responsable, beaucoup d'efforts ont été consacrés à l'élaboration de cinq principes pour l'ensemble du régime. « Ces principes concernent l'intégration des facteurs ESG à nos stratégies de placement, l'interaction avec les sociétés, la divulgation, la collaboration et l'apprentissage continu », a-t-elle précisé.

« Au lieu d'effectuer une analyse distincte en parallèle, nous avons réellement intégré les facteurs ESG à notre stratégie de gestion des placements, a expliqué Sarah. Nous nous penchons sur les risques et les problèmes qui pourraient avoir une incidence sur les placements, sur le rendement de la caisse et sur notre capacité à verser les rentes dans les décennies à venir. »

Jean a ajouté que notre approche des risques ESG avait évolué et ne se limitait plus à exclure des titres, et que notre attention était tournée vers des enjeux plus vastes que les changements climatiques.

Aujourd'hui, cette approche vise trois secteurs : la cybersécurité, l'efficacité de la gouvernance des conseils d'administration et les changements climatiques.

« La cybersécurité est un enjeu qui est inhérent à tous nos placements, d'après Sarah. C'est quelque chose qui, il y a plusieurs années, aurait paru quelque peu spécialisé et n'aurait pas reçu beaucoup d'attention, sauf que de nos jours, même les électroménagers sont connectés. La sécurité Internet ainsi que la sécurité et la confidentialité des données sont des enjeux qui concernent la presque totalité des sociétés à l'échelle mondiale. »

« Au lieu d'effectuer une analyse distincte en parallèle, nous avons réellement intégré les facteurs ESG à notre stratégie de gestion des placements. »

Jean a donné un exemple où notre stratégie d'engagement auprès des sociétés de notre portefeuille concernant les risques de cybersécurité avait amélioré la communication des renseignements au bout du compte, un autre principe de notre approche de l'investissement responsable.



Deborah Ng

« Pourquoi accorder autant d'importance à la divulgation de renseignements? », a demandé Deborah.

« Le dicton qui veut que l'on gère seulement ce que l'on peut mesurer dit vrai, a répondu Jean. Lorsque nous disposons des renseignements, nous sommes en fait plus aptes à comprendre les risques auxquels est exposé notre portefeuille. Bien sûr, nous ne leur demandons pas de divulguer tous les renseignements. Ce qui nous intéresse, ce sont les renseignements importants. »

Deborah a demandé aux membres de l'équipe ce qui serait le plus surprenant pour les participants au sujet de leurs efforts en investissement responsable.

Jean a mentionné l'ajout d'autres priorités que les changements climatiques. « Par exemple, nos collègues spécialisés en gouvernance d'entreprise s'intéressent particulièrement à la diversité au sein des conseils d'administration ainsi qu'au rôle et à la composition de ces conseils », afin que les sociétés puissent compter sur les équipes de direction les plus compétentes et les plus pertinentes.

Selon Sarah, la surprise pourrait être que plusieurs des sociétés dans lesquelles nous investissons sont déjà des chefs de file en développement durable et en gestion des facteurs ESG. « Qu'il s'agisse de satisfaire leur clientèle ou d'entretenir des relations positives avec les collectivités, nous constatons que plusieurs sociétés vont au-delà des exigences qui leur sont imposées. »

Et cela, a-t-elle poursuivi, nous permet de connaître les pratiques exemplaires du secteur et de les partager avec d'autres sociétés afin de les aider à viser plus haut.

Rendez-vous sur www.otpp.com/discussionIR pour voir l'équipe parler de dessaisissement et des occasions que la gestion des risques permet de découvrir.

NOTRE PREMIER

Rapport d'investissement responsable



Nous avons mis au point des cadres rigoureux pour gérer les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Notre décision de publier un rapport consacré à l'investissement responsable aide à faire connaître et comprendre les facteurs ESG auprès des autres investisseurs. Alors que nous exigeons plus de transparence et d'information sur les questions ESG de la part des sociétés de notre portefeuille, nous devons donner l'exemple et fournir cette information nous aussi.

Voici trois choses que vous devez savoir au sujet de notre premier rapport :

1. C'est un instantané de notre approche de l'investissement responsable et il comprend les points saillants de nos votes par procuration et de nos interactions en 2016.
2. Il traite des changements climatiques, de cybersécurité et d'efficacité des conseils d'administration. Ces questions sont importantes pour un large éventail des secteurs et des sociétés qui composent notre portefeuille.
3. Il indique nos objectifs d'investissement responsable pour 2017.

TÉLÉCHARGEZ
le Rapport d'investissement responsable au
www.otpp.com/RapportIR.

L'ASSURANCE MALADIE ET VOTRE RENTE

Nous répondons à vos questions les plus fréquentes sur l'assurance maladie complémentaire et votre rente.

Q : Mes primes sont prélevées directement sur ma rente; le RREO participe-t-il à l'administration des régimes d'assurance?

R : Si vous avez opté pour l'assurance maladie complémentaire de l'un des trois régimes offerts aux participants de notre régime de retraite, vos primes sont prélevées directement de votre rente. Les trois régimes sont les suivants :

- Le Régime d'assurance maladie des membres retraités actifs (MRA),
- Les enseignantes et enseignants retraités de l'Ontario (ERO),
- Le Régime d'assurance des enseignantes et des enseignants retraités administré par le Régime d'assurance des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RAEO).

Bien que vos primes soient prélevées de votre rente, ces régimes sont indépendants du RREO et nous n'avons rien à voir avec la fixation des primes, la détermination de la couverture ou l'administration de ces régimes.

Adressez-vous directement aux assureurs si vous avez des questions ou voulez en savoir plus sur les options de couverture.

Q : Pourquoi le RREO n'offre-t-il pas de régimes d'assurance maladie et dentaire aux enseignants retraités?

R : Certains employeurs offrent des régimes d'assurance maladie à leurs employés retraités. Le RREO ne peut en faire autant, n'ayant pas été l'employeur des enseignants.

Q : Qu'est-ce que la contribution-santé de l'Ontario et l'ai-je payée une deuxième fois lorsque j'ai produit ma déclaration de revenus?

R : La contribution-santé est un impôt de l'Ontario que nous sommes tenus de retenir sur les rentes versées aux résidents de la province. Nous ne déduisons cet impôt que si votre rente est supérieure à 20 000 \$ par année. La contribution-santé est comprise dans le total des retenues d'impôt inscrit à la case 22 de votre feuillet T4A. Bien que vous deviez calculer cette contribution et l'inscrire dans votre déclaration de revenus, n'ayez crainte : elle n'est pas prélevée deux fois.

Pour en savoir plus, adressez-vous au ministère des Finances de l'Ontario (1 866 668-8297).

RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE DES MEMBRES RETRAITÉS ACTIFS (MRA) :

1 800 267-7867
arm.otip.com

ERO :

1 800 361-9888
www.rto-ero.org/fr/

Régime d'assurance des enseignantes et des enseignants retraités du RAEO :

1 866 783-6847
www.raeo.com



BRÈVES NUMÉRIQUES



Soyez informé en temps réel des nouvelles concernant le régime.

Abonnez-vous à partir de votre compte en ligne du RREO



/monRREO



@OTPPinfo
(#monRREO)



/OTPPinfo



/monRREO



Bienvenue à Votre moment!

Plus de 2 500 enseignants vont prendre leur retraite à la fin de la présente année scolaire. Envoyez-nous une photo de votre grand jour sur Twitter ou sur notre page Facebook pour les inspirer avant ce nouveau chapitre de leur vie. N'oubliez pas d'aller voir les photos de vos collègues sur notre tableau Pinterest « À quoi ressemble votre retraite? ».



Notre programme d'apprentissage en ligne qui vous permet d'en savoir plus sur votre rente partout et en tout temps, **monRREO 101**, continue de se développer.

Consultez la page www.pinterest.com/monRREO, où vous trouverez des tableaux Pinterest qui traitent de sujets aussi divers que votre nouveau relevé annuel ou votre prestation de raccordement. Sur chaque tableau, vous trouverez des vidéos Facebook Live et des articles en lien avec chaque sujet.

Un nouveau sujet sera ajouté chaque mois. N'oubliez pas d'aimer la page www.facebook.com/monRREO pour participer aux séances Facebook Live, et suivez-nous sur Pinterest pour rester informé des nouveaux sujets à mesure que nous les publions.



Nous avons demandé aux membres de notre communauté Facebook comment ils prenaient cette décision. Voici certaines des réponses que nous avons obtenues.

JOAN : Je mets ma retraite sur la glace jusqu'à l'âge de 65 ans. Ma femme travaille toujours donc le montant moins élevé à être imposé est entré en ligne de compte. Aussi, j'espère vivre longtemps et il est donc plus judicieux pour moi d'attendre pour recevoir une rente plus élevée.

MARI : Je crois que la situation de chaque personne est différente et unique. J'ai choisi de commencer à toucher ma rente à 60 ans... la raison est que généralement, une personne âgée de 60 ans dépense davantage qu'une personne âgée de 85 ans et la plupart des dépenses additionnelles sont faites pour profiter pleinement de la vie.

Visitez notre page Facebook pour lire les autres réponses.

NOUVELLES EN BREF



Plus forts ensemble

Nous avons organisé notre premier sommet sur les relations mondiales, au cours duquel notre équipe des placements a rencontré d'importants investisseurs, des chefs d'industrie et des ministres des Philippines, des Pays-Bas, de Singapour, de la Colombie, du Japon, du Mexique, d'Abou Dabi, de Suède, du Qatar, des États-Unis et du Canada.

Durant cet événement, les participants se sont penchés sur les façons de créer et de maintenir des relations stratégiques pour découvrir et réunir des capacités diverses, tout en produisant des rendements supérieurs ajustés au risque soutenus pour toutes les parties.

« Notre réussite à titre de régime repose de plus en plus sur notre capacité à établir des partenariats avec des investisseurs ayant des vues semblables », soutient Bjarne Graven Larsen, chef des placements.

La première entente en Inde est un jalon important

Notre bureau de Hong Kong a conclu son premier placement direct en Inde. Avec notre partenaire Kedaara Capital, nous faisons partie d'un consortium qui prévoit acquérir une participation majoritaire dans Spandana Sphoorty, un chef de file du microfinancement qui offre des prêts aux femmes de ménages à faible revenu partout au pays.

« Il s'agit d'un investissement important pour nous, puisqu'il marque notre entrée dans une région très importante en Asie, qui débouchera, nous l'espérons, sur d'autres occasions de placement, relève Raju Ruparelia, directeur, Private Capital, Asie. Cela cadre également avec notre stratégie d'investir avec des partenaires locaux, et nous sommes enthousiastes à l'idée de collaborer avec Kedaara, un partenaire clé du RREO en Inde. »

Info-retraite est publié à l'intention des participants du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Vos commentaires sur n'importe quel aspect d'*Info-retraite* sont les bienvenus. Veuillez nous les transmettre par courriel à l'adresse member_communications@otpp.com.

Le présent bulletin ne confère aucun droit aux prestations du régime de retraite. Vos droits et ceux de vos survivants sont régis par le règlement du régime. L'information contenue dans ce bulletin est d'ordre général et ne s'applique pas à des cas particuliers.

This newsletter is also available in English.

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario) M2M 4H5

Services à la clientèle

Téléphone : 416 226 2700
ou 1 800 668 0105
Télécopieur : 416 730 7807
ou 1 800 949 8208
Courriel : inquiry@otpp.com
Site Web : www.otpp.com



Imprimé sur du papier recyclé
ISSN 1180-3282

Vos renseignements sont-ils à jour?

Assurez-vous que nous avons votre adresse postale à jour et une adresse de courriel qui n'est pas celle de votre conseil scolaire, et que nous avons été informés de tout changement de votre état matrimonial. Accédez à votre compte en ligne ou appelez la ligne directe des participants (1 800 668-0105) pour faire la mise à jour.

Retourner tout bulletin non distribuable au Canada à :

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M2M 4H5

PM# 40062973